

C'est à la Guillotière que fut fondée et, le 15 février 1762, que fut ouverte cette première Ecole vétérinaire qui devait servir de modèle à celles de tous les pays (1).

Sous la direction de Bourgelat, les bâtiments de l'Académie d'équitation étaient devenus insuffisants pour loger les nombreux élèves. Faisant droit à sa demande, le Consulat décida le 14 octobre 1746 que les bâtiments seraient exhausés et agrandis, qu'on réparerait à neuf le logement du directeur. Les travaux furent adjugés à l'architecte Roche sur devis montant à 13,000 livres (2).

Le 7 septembre 1766, l'assemblée des notables arrêta que les bâtiments de l'Académie seraient démolis pour être remplacés par d'autres plus vastes, plus commodes, et qu'on ferait un hôtel pour le logement du directeur.

Le projet fut mis au concours; six plans avec devis furent déposés. — On donna la préférence à ceux de l'architecte Pierre-Julien Thenadey, dont le devis montait à 88,220 fr.

Les travaux furent adjugés à l'auteur du projet le 27 mai 1766 (3).

A peine avait-on mis la main à l'œuvre qu'on se trouva empêché par l'opposition des chanoines d'Ainay, toujours à cause des servitudes *non ædificandi* stipulées dans la vente du 16 septembre 1644.

(1) Bourgelat était propriétaire d'un immeuble important, situé rue Buisson. Nous avons trouvé dans les registres des mesures et alignements (DD, 6), que le 15 mars 1707, son père avait obtenu alignement pour construire une maison dans cette rue, sur l'emplacement d'une écurie, avec un reculement de 3 pieds 11 pouces. — Le 3 décembre de la même année, autre alignement lui fut donné pour la construction de la maison dite de Saint-Ambroise, même rue, en lui prescrivant un reculement de 4 pieds 7 pouces.

(2) BB, 312, Actes cons., f^o 165.

(3) BB, 334, Actes cons., f^o 59.